ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique énergétique

Question au Gouvernement n° 4808

Texte de la question

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

M. le président. La parole est à M. Jean-Marie Sermier.

M. Jean-Marie Sermier. Monsieur le Premier ministre, nous avons assisté à un revirement à 180 degrés du Président de la République au sujet du nucléaire.

Plusieurs députés du groupe LR . Eh oui !

M. Jean-Marie Sermier. N'oublions pas que la ministre de la transition énergétique actuelle jugeait en 2018 « complètement aberrant » et totalement « absurde » d'envisager la construction de nouveaux réacteurs nucléaires.

M. Pierre Cordier. C'est vrai ! Elle l'a dit !

M. Jean-Marie Sermier. N'oublions pas que le Président de la République, qui s'improvise aujourd'hui, d'un seul coup, pronucléaire, fermait Fessenheim en 2018 et annonçait la suppression de quatorze réacteurs d'ici à 2035.

Plusieurs députés du groupe LR . Eh oui !

M. Jean-Marie Sermier. N'oublions pas que, pendant cinq ans, les députés Les Républicains ont été les seuls à défendre le nucléaire.

Plusieurs députés du groupe LR . Eh oui !

M. Jean-Marie Sermier. Nous avons réclamé des investissements massifs dans de nouveaux réacteurs quand votre majorité s'obstinait à réduire la part de l'électricité produite par le nucléaire. Voulez-vous nous rendre dépendants du gaz russe et du charbon ?

À quelques semaines de l'élection présidentielle, le candidat Macron nous a enfin donné raison. Cette soudaine conversion au nucléaire - peut-être sur son chemin de Damas - constitue l'un des plus spectaculaires retournements de veste de toute la Ve République. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

Résultat : votre « en même temps » nous a fait perdre cinq ans. C'est un quinquennat perdu…

M. Hervé Berville. Un de perdu, un de retrouvé !

M. Jean-Marie Sermier. …pour notre souveraineté énergétique et industrielle. C'est aussi un quinquennat perdu pour le climat puisque vous avez été obligés de réactiver les centrales à charbon alors que le nucléaire est une énergie entièrement décarbonée.

M. Maxime Minot. C'est la ministre du charbon !

M. Jean-Marie Sermier. C'est enfin un quinquennat perdu pour le pouvoir d'achat des Français alors que l'investissement dans le nucléaire aurait permis de faire baisser la facture énergétique de nos concitoyens.

M. Pierre Cordier. Vive la Communauté européeenne du charbon et de l'acier, la CECA !

M. Jean-Marie Sermier. Alors, monsieur le Premier ministre, pourquoi tout ce temps perdu faute d'une vision et de constance ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. Sylvain Maillard. C'est honteux !

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la transition écologique.

M. Maxime Minot. Et du charbon !

M. Michel Herbillon. Elle a mangé son chapeau !

Mme Barbara Pompili, *ministre de la transition écologique.* Tout le monde peut avoir l'opinion qu'il souhaite sur un sujet. Ce qu'on attend des responsables politiques, *a fortiori* quand ils gouvernent, c'est qu'ils aient une vision étayée par des faits.

Si nous avons perdu du temps pendant des années, c'est justement à cause des bagarres entre ceux qui disaient qu'il faudrait du nucléaire partout et ceux qui disaient qu'il faudrait de l'énergie renouvelable partout. *(Exclamations prolongées sur les bancs du groupe LR.)*

M. Pierre Cordier. Vous avez oublié que vous aviez fait partie des Verts !

Mme Barbara Pompili, *ministre .* Personne n'avait alors eu le courage de demander clairement quels étaient les besoins et les enjeux et comment nous pourrions y faire face.

Un député du groupe LR . Ça ne change rien, vous vous êtes trompée !

Mme Barbara Pompili, *ministre .* Nous avons eu ce courage en demandant notamment à RTE, le réseau de transport d'électricité, et à l'Agence internationale de l'énergie, une fois l'accord de Paris ratifié, donc une fois que des objectifs de neutralité carbone avaient été fixés pour 2050, de nous dire quels étaient les besoins et comment nous pourrions y faire face.

M. Pierre Cordier. Girouette !

Mme Barbara Pompili, *ministre.* Ensuite, après avoir examiné la situation et fort de deux ans de travail scientifique et technique, le Président de la République a pu choisir entre les différentes options proposées. Être un responsable politique, c'est cela, ce n'est pas parler dans le vide. C'est ce qu'attendent nos concitoyens.

Notre stratégie nous permettra, premièrement, d'atteindre la neutralité carbone en 2050, deuxièmement, de faire face aux besoins de la population. Si nous vous avions écoutés, monsieur Sermier et mesdames et messieurs de l'opposition, nous n'aurions rien fait en matière d'énergie renouvelable. Car, en effet, sur cette question, nous avons perdu plusieurs décennies et c'est d'ailleurs pour cette raison que, si nous continuons d'adopter des postures comme vous le faites, la France connaîtra des black-out dans dix ans. Or la stratégie du black-out n'est

pas celle du Président de la République ni du Gouvernement. Notre stratégie consiste à avoir une vision claire.

M. le président. Madame la ministre, je vous remercie…

Mme Barbara Pompili, *ministre .* Celle-ci a été exposée la semaine dernière à Belfort. Au moins nos concitoyens peuvent-ils compter sur une politique solide. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem. – Exclamations sur les bancs du groupe LR. – M. David Habib s'exclame également.)*

M. le président. Chers collègues, par respect pour les membres de cet hémicycle, pour les nombreuses personnes présentes aujourd'hui dans les tribunes et pour toutes celles et tous ceux qui suivent nos débats, je vous demande de poser vos questions et d'écouter les réponses dans le calme.

Données clés

Auteur : M. Jean-Marie Sermier
Circonscription : Jura (3e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 4808
Rubrique : Énergie et carburants
Ministère interrogé : Transition écologique
Ministère attributaire : Transition écologique

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 16 février 2022
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 février 2022